



Consignes de travail en physique-chimie Rentrée 2024-2025

1/ En classe :

L'entrée en classe se fait **en silence**, chaque élève rejoint la place qui lui a été attribuée. En cas de retard ou d'absence, il faut présenter un justificatif.

Chacun sort son matériel personnel:

- 1 cahier qui comportera les cours, les activités expérimentales et documentaires, les exercices, les évaluations écrites du trimestre, le livret de compétences et tous documents distribués en classe.
- Le carnet de labo (*Edition Hatier*) et une calculatrice.
- Une trousse complète sans oublier règle, ciseaux et colle.

Par ailleurs, au labo comme en classe, un livre (*Edition Magnard*) sera distribué si besoin. A la maison, le livre numérique pourra être consulté sur Pro Note.

Tout au long de la séquence et comme indiqué dans le règlement intérieur de l'établissement, l'attitude générale doit être studieuse et respectueuse tant vis à vis du professeur que des autres élèves. Les bavardages ne sont pas acceptés.

Il est du devoir de l'élève de **participer** de façon active à la leçon : soit en répondant aux questions, soit en **demandant des explications** sur des points mal compris. **Ceci est essentiel pour faire une bonne année dans la matière. Ne jamais perdre de vue que lorsqu'on est en classe c'est pour apprendre et que l'élève a le droit de se tromper sur les nouveautés.** Pour prendre la parole, il faut **d'abord lever la main** et attendre d'être interrogé. A la fin de l'heure, les travaux de préparation pour le cours suivant (apprendre la leçon, un ou deux exercices et/ou éventuellement une recherche) sont donnés. Ceux-ci doivent être reportés proprement et lisiblement sur le cahier de texte.

2/ A la maison :

- **La leçon doit être apprise pour chaque cours** (*apprendre par cœur les définitions et connaître les mots clés*), **le cahier doit être corrigé** (orthographe) **et la présentation soignée.** Ne pas hésiter à utiliser le dictionnaire pour les termes posant problème.
- Des exercices de préparation ou d'application seront donnés régulièrement, c'est l'élève qui doit les faire, même s'il se trompe ! (toujours le "droit à l'erreur"). Ils doivent être rédigés dans la partie « exercices » (autre côté du cahier). D'autre part, ils doivent être rédigés correctement (phrases complètes, démonstration mathématique, utilisation de la démarche scientifique,...). Si vous ne savez pas faire un exercice, vous devez recopier son énoncé. Il sera alors considéré comme fait et vous noterez la correction. De plus, il y aura à chaque fois une correction en classe de ces travaux.
- **Le travail d'apprentissage, la lecture du livre et les exercices écrits** doivent se faire dans un lieu calme et il faut se concentrer (Eviter tout écran, les réseaux sociaux) afin que cela soit rapide et efficace. Les travaux écrits sont faits proprement sur le cahier ou lorsque c'est demandé sur une copie.
- **Pour bien préparer un devoir, il faut connaître les définitions et les mots clés de la leçon, s'entraîner à refaire les schémas, REFAIRE LES EXERCICES vus en classe afin d'acquérir des automatismes puis revoir les corrections des activités expérimentales et documentaires.** Tout cela demande, donc, **un travail régulier** ce qui sera un gage de réussite.



3/ Carnet de bord et les sanctions

En fonction du comportement en classe (*ex: bavardage, chewing-gum, attitude non correcte, oubli,...*) des observations verbales seront données suivies d'observations écrites si cela persiste. Chaque fait suivant: un oubli de cahier, le travail non fait, un devoir non remis, un comportement inacceptable, un non-respect du matériel utilisé entraîne une pénalité, qui se traduit par une observation sur le carnet à faire signer par les parents, parfois assortie d'un travail supplémentaire, voire une retenue. Si un travail n'est pas remis à temps, ce sera un point de moins par jour de retard et si le travail est bâclé ou non soigné, il devra être refait pour valider une note si besoin.

4/ Les évaluations



Une épreuve de sciences est au brevet des collèges!

- À chaque cours, une vérification orale de 5 min environ sera effectuée pour contrôler si vous suivez bien. Cela pourra être par écrit également: test de leçon sur 10. Avec préavis. Coefficient 0,5. (TEST*).
- Des activités documentaires ou expérimentales pourront être notées. Coefficient 0,5. (AD ou AE*)
- Dans le trimestre, une évaluation écrite (30 minutes) sera faite pour contrôler si vous savez appliquer ce qui aura été vu. Avec préavis. Coefficient 1. (EE*) et un contrôle de synthèse commun de 50 minutes sera effectué le jeudi, jour de devoir commun, ou une évaluation type brevet de 30 minutes. Avec préavis. Coefficient 2. (CS* ou DNB*).
- Différents autres travaux pourront être réalisés également (D.M., recherche...) Coefficient 0,5 ou 0,25.
- Une note d'investissement comprenant le travail sérieux effectué, la participation orale, le contrôle oral des connaissances et **l'attitude générale** (attention en classe) sera attribuée à chaque trimestre. Elle ne reflète donc pas que le niveau de l'élève, elle tient compte aussi de son assiduité, son attitude face au travail à l'oral et ses efforts (capacité d'écoute des consignes du professeur, de ses camarades, capacité à réinvestir des connaissances ou des méthodes, efforts pour améliorer l'activité orale et l'écoute...) Coefficient 1. (INV*)

Remarques : Toute réponse doit être justifiée, faite à l'aide de phrases et les exercices numériques doivent être rédigés. * sigles figurant sur les relevés de notes.

5/ Absences

Tout élève absent à un cours ou deux doit se mettre à jour dans un délai d'une semaine suivant la date de retour. Aucune photocopie de cours ne doit être collée directement dans le cahier sauf cas particulier suite à discussion avec le professeur, le cours doit donc être recopié afin de se l'approprier!

6/ Mon comportement en classe

- Je respecte les règles de la charte du collégien et celles du protocole sanitaire.
- Je respecte l'environnement propre de la classe.
- Je ne me déplace pas dans la classe sans l'autorisation du professeur.
- Je manipule calmement suivant les consignes de travail et les règles de sécurité données.
- Je ne touche pas le matériel scientifique placé sur la paillasse avant que l'autorisation ne soit donnée par le professeur.
- J'organise bien mon plan de travail et je respecte le matériel fourni.
- Je fais attention pendant les activités expérimentales : pas de gestes brusques !
- Je ne mets pas de produits à la bouche ni ne sens pas directement un produit dans un flacon.
- Je range le matériel dans la caisse, nettoie la paillasse à la fin d'une activité expérimentale et montre la caisse de matériel au professeur avant de la déposer à son emplacement prévu.



Maintenant à vous de jouer....

Bonne année scolaire 2024/25 et bonne réussite à tous!

Caroline COUTANT,
Professeure de physique-chimie.